RETAIN NO.

OPENBARE VERICOUPEN

VELDVRUCHTEN.

De notaris HOUBRECHTS zal in het openbaer, par-ceelsgewys, op krediet aen de meestbiedende verkoopen: 1° Op donderdag, 10 july 1856, om 2 uren namid-dag, ten herberge van den heer Vandenrydt in de Kie-lestraet te Tongeren, op verzoek van den heer ALEXANDER Bussys van Tongeren. RUBENS van Tongeren :

De WINTERGARST, het KOREN, de TARWE en de HAVER, uitgewassen op omtrent 4 hektaren lands in 10 parceelen gelegen op overham en in het Tongersveld, onder de gemeente Tongeren, en in tombodem en aen

den heerenweg, onder Coninxheim.

2° Op maendag, 14 july 1856, om 2 uren namiddag, ten herberge van de kinderen Geuten, te Genoels Elderen, ten rekweste van Joannes en Leonardus Demollin Genoels-Elderen:

Het ROGGE, de TARWE, het KROMGOED en de AERDAPPELEN, wassende op 20 stukken land, gelegen onder de gemeentens Genoels-Elderen, Herderen, Millen, Mall en Berg.

5° Denzelven dag, 14 july 1856, om 4 uren namid-dag, ten herberge van *Hendrik Martens* te Membruggen

aen de kapel, op rekwest van Arnold Rouffa: Het ROGGE, de TARWE en de HAVER op 10 stukken lands, gelegen onder Membruggen, Millen, 's lleeren-Elderen en Groote Spauwen.

4° Op woensdag, den 16 july 1856, om 2 uren namiddag, ten herberge van Peter Daenen te Rixingen,

op rekwest van EMILE MOREAS : Het ROGGE, de TARWE en de HAVER van 188 aren 54 centiaren lands, te Rixingen en te Henis, in 5 parceelen gelegen.

Het al parceelsgewys aengeduid in de affichen.

OPENBARE VERPACHTING.

Maendag, den 14 july 1856, om 8 uren 's morgens, ten huize van *Arnold Ballas* aen den steenweg te Neer-repen, zullen de IIII. Kerkmeesters van het fabriek van Neerrepen, door den notaris HOUBRECHTS publiek voor 3, 6 of 9 jaren verpachten:

21 parceelen Weide en Land,

gelegen onder de gemeentens Freeren, Tongeren, Neer-repen, Overrepen en Hern-St-Hubert, stuksgewys ver-meld in de affichen.

ETUDE DU NOTAIRE

Van Ormelingen, à Tongres.



BIENS IMMEUBLES

ET RENTES,

pour sertir de l'indivisie

Le notaire VAN ORMELINGEN de Tongres vendra publiquement aux enchères en conformité de la loi du 12 juin 1816, les lundi et mardi 28 et 29 juillet 1856, chaque jour à 9 heures du matin sous la direction et au local des séances de M. le juge de paix à l'hôtel-de ville à Tongres, à la requête de la famille Dornés de Sluse :

Environ 54 hectares de terres, pré, prairie, bois et jardin, situés sous les confinunes de Sluse, Glons, Nederheim, Millen et Herderen.

prairie, hois et jard communes de Sluse, Millen et Herderen. Le tout ampleme

Le tout amplement décrit dans les affiches dont on peut obtenir un exemplaire, ainsi que tous autres renseignements et connaissances des conditions de la vente, en l'étude du dit notaire Van Camelingen.

A LOUBR OU A VENDRE.

UNE BELLE ET VASTE MAISON, avec porte-cochère et porte simple, composée de grand salon, salle à manger cabinet, cuisine, lavoir, cour, remise, écurie, jardin, citerne, trois caves, plusieurs belles chambres à coucher aux deux étages et vastes greniers, sise à Tongres, marché au lin, n° 50, au centre de la ville.

Cette maison, par sa situation et construction solide, est propre soit à un commerçant soit à un rentier.

En cas de vente, on accorderait de grandes facilités de payement.

le payement. S'adresser pour les conditions au notaire DELVIGNE

à Tongres.

ETUDE DU

Notaire Keelhoff, à Roclenge.

VENTE PUBLIQUE D'IMMEUBLES.

Samedi 26 juillet 1856, à 9 heures du matin, en la salle d'audience de la justice de paix à Sichen, à l'inter-vention de monsieur le juge de paix compétent, le notaire KEELHOFF de Roclenge, exposera en vente publique, les IMMEUBLES suivants:

COMMUNE DE ROCLENGE :

1° UNE SUPERBE MAISON,



solidement construite sur caves, 9 1 2 1 3 ayant quatre vastes pièces au rez-de-chaussée, et quatre à l'étage, grenier, cour grillée, jardin en-touré de murailles de trois côtés, bosquet et prairie, contenant en-

semble 87 ares 40 centiares, sise dans la rue du Jaer, joignant du midi et du couchant à la rue, du levant au sieur Vivario, et du nord aux héritiers François Collée et autres, n° 1128, 1155, 1134 de la section A

2º Une PRAIRIE contenant 26 ares 10 centiares, située dans la rue du Jaer, tenant du levant à la rue, du conchant et du nord aux héritiers Bertrand, du midi Gerard L'Hote, nº 878 de la section A.

5º Une idem de 21 ares. 79 centiares située en lieu dit Bettonville, nº 1169 de la section A.

COMMUNE DE GLONS:

4º Une idem de 45 ares 77 centiares, sise au hameau de Boirs, au lieu dit à la rue au Crameu, nº 724 de la section A.

COMMUNE DE MILLEN:

5° Une parcelle de TERRE arable, de ! hectare, 74 ares 56 centiares, sise au lieu dit aen den dikken steen, portée sous le n° 1101 de la section C.

Cette parcelle sera d'abord vendue en 8 lots de 21 ares 79 centiares chacun, et ensuite en deux masses de 87 ares 18 centiares chacune.

Une parcelle de TERRE, de 17 arcs 43 centiares, située au bois de Millen, nº 268 de la section C. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au

susdit notaire. OU'ON SE LE DISE.

AVIS.

La soussignée a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de s'établir à Hasselt, pour y professer son industrie, qui consiste dans le lavage à neuf de tous les objets d'habillement de dames en soie, barrège, schals de crèpe de chine, mérinos de France, dentelles de soie, gants glacés, pelleteries, en un mot, toutes les étoffes, ainsi que les habillements d'hommes, comme pantalons, paletots, gilets, etc.

Elle a l'honneur de se recommander également pour la teinture de toutes sortes d'étoffes: rubans de toutes les couleurs, tapis à deux couleurs, soieries, gants glacés dont l'intérieur restera blanc, draps, etc. ; et de faire savoir qu'elle a acquis le secret à Paris, où elle a appris son métier, de donner un nouveau lustre à tontes les

soieries qui lui seront confiées.

Tous les objets sont renvoyés franco.

Les prix des teintures de robes sont à 2-50, 5 et 4 frs.

Elle demande une APPRENTIE. Pour les conditions, s'adresser en personne à la soussignée.

Elle espère par ses soins, la beauté et pureté de ses ouvrages, la promptitude et l'exactitude dans le service et ses prix modérés, acquérir la bienveillance du public, auquel elle se recommande avec confiance.

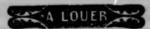
M- HERMANS-JONGEN.

Marché - aux - Fruits , nº 119, à Hasselt.

Les objets peuvent être envoyés à l'adresse de M^{me} Mills, marché au lin, à Hasselt.

UN ANCIEN GENDARME, âgé de 31 ans, ayant 10 années de service, ayant aussi servi comme cocher et à la veille de se marier avec une bonne cuisinière, désire servir comme gardehois, garde-chasse, garde-champêtre, cocher ou commis d'octroi. Il produira des certificats très-honorables pour tous deux.

S'adresser à Henni TIMMERMANS, rue des Vignes, à Tongres.



POUR LE 15 MARS 1887.

UN QUARTIER DE MAITRE

avec écuries, grand jardin, étang eté., situé à Horpe S'adremer à M. Hyac. MATREY, à Horpmoel.

GLELAD.

DEMAIN DIMANCHE 6 JUILLET.

DEUXIÈME CONCERT D'ÉTÉ. SUISI D'UNE PARTIE DE DANSE.

A LOUER

Une MAISON avec JARDIN, rue de Hasselt, 40. S'adresser n° 34, même rue, ou à M. VANDERLINDER, receveur à Fall-et-Mheer.

ALLERBESTE KAREELEN,

Te bekomen op de kareel-bakkery van M. J. MOENS, digt by de poort van Coninxheim, te Tongeren.

BY L. CERRITS-WILMOTS.

IN DE MAESTRICHTERSTRAET,

zyn te bekomen alle soorten van geel en wit WAS, geele en witte WASSE KAERSEN, alsook BOUG'ES nen civiele prvzen.

J.-S. DEBEY, SCHRYNWERKER, in het Begynhof.

beveelt zich in ieders gunst, voor hetgeen zyn ambacht aengaet.

ON DEMANDE

Une FILLE d'un âge mûr, sachant faire la cuisine. Prendre l'adresse au bureau du journal.

A VENDRE POUR CAUSE DE NON EMPLOI

DEUX CHARS-A-BANCS

POUR UN ET POUR DEUX CHEVAUX.

TIME VOITURE BUSSE.

plusieurs paires de harnais, pour grands et petits chevaux et pour ânes, ainsi que selles et brides pour hommes, dames et enfants.

S'adresser au bureau du journal pour connaître les objets et les prix.

DEPOT DE PIANOS.

de la maison F. BERDEN et C*, chez R. NIHOUL., professeur de musique, place du marché, à Tongres. — Echange. Pianos de rencontre, de tous les prix.

SOCIÉTÉ POUR LE Remplacement militaire garanti.

GERANT : M' E.-J. HOORICKX, place de la chancellerie, 3 à Bruxelles.

s'adresser à M' Neven, Tongres, notaire. Hasselt, St-Trend, BAMPS. id. id. AERTS, Liége, DE LIÈGE, Herstal, COURARD, id. J. Quaré, négt. Theux. Verviers, FLECHET, notaire. Huy, Bas-Oha, MOREAU, A. Dubois, receveur.

Hockhandel van de weduwe J.-P COLLEE. Groote-Markt, n° 20.

A. DETBIER, négt.

Hannut,

Er komt te verschynen:

DE GELDDUIVEL,

Tafereelen uit onzen tyd door HENDRIK CONSCIENCE.
2 deelen fr. 3,50

Il vient de paraître chez H. TARLIER, éditeur à Bruxelles, et se trouve en vente au bureau du journal.

TARIF GÉNÉRAL

DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES. Publié d'après les documents officiels.

Taxes pour les voyageurs et les marchandises sur tous les chemins de fer belges. — Taxes pour les lettres et imprimés à destination de la Belgique et de l'étranger. — Taxes pour les dépèches sur toutes les lignes télégraphiques de l'Europe.

Un beau volume in 8°, orné d'une carte des chemins de fer belges. Prix: 1,50.

TARIF GRIERAL DES DOUANES de RELGIQUE, de FRANCE, des PAYS-BAS, d'ANGLETERRE et du ZOLLVEREIN;

sisième édition, comprenant l'assimilation officielle a marchandises non dénommées dans le tarif belge. Un volume in-P. Priz : 2,50.